

Communiqué de presse

Nouméa, le 26/07/2018

Signature d'une convention de mécénat entre l'ADIE et l'OPT-NC pour soutenir les initiatives économiques

La convention de mécénat signée par Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC, et par Alexandre Rutecki, directeur régional de l'Adie Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, le 18 juillet dernier, confirme la volonté de l'office de soutenir l'association, et par elle de favoriser le développement de l'auto-entrepreneuriat.

Une volonté forte de s'ancrer dans le tissu local

Engagé quotidiennement au service de ses clients, l'OPT-NC l'est aussi au-delà de ses métiers en soutenant des initiatives et des actions participant à la construction d'une société citoyenne, écoresponsable.

L'OPT-NC soutient également le développement économique du pays par le biais de partenariats avec le tissu associatif local, en support à la création d'entreprise et l'émergence d'un écosystème favorable à l'innovation et à la transition digitale des organisations.

L'office apporte ainsi sa contribution aux initiatives économiques pour un développement durable, facilite l'accès pour tous à des services essentiels, innovants, responsables et respectueux de l'environnement. Il intervient enfin en faveur d'une société plus solidaire en privilégiant la lutte contre l'isolement et la prévention de l'exclusion économique et sociale.

Une ambition que l'établissement affirme aujourd'hui à travers cette convention de mécénat signée tout récemment avec l'Adie, Association pour le Droit à l'Initiative Economique. Cette association finance et accompagne les micro-entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire et contribue à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.

« *Composantes essentielles de l'identité de l'OPT-NC, les missions de service public sont l'expression de notre contribution d'entreprise publique au développement des politiques d'intérêt général. Ainsi, l'OPT-NC, fidèle à sa valeur d'accessibilité, s'investit dans la vie des Calédoniens. C'est pour cela que nous avons au fil du temps développé des partenariats avec des associations sportives, environnementales et aujourd'hui, avec l'Adie, société* », explique Philippe Gervolino, directeur général de l'office.

« Les associations jouent un rôle essentiel en répondant notamment à des besoins de solidarité et de lien social. Et je suis fier aujourd'hui que l'OPT-NC puisse soutenir cette association, qui elle-même aide à la réussite de nombreux projets calédoniens », ajoute Philippe. « Nous sommes convaincus que la coopération entre tous les acteurs est la clé de la cohésion sociale », conclut-il.

Des objectifs communs pour soutenir la constitution d'un tissu économique dynamique et viable

La convention signée par Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC, et par Alexandre Rutecki, directeur régional de l'Adie Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, prévoit un soutien financier versé au budget de fonctionnement 2019 de l'association.

L'OPT-NC assurera également un relai institutionnel, de communication via son réseau et ses supports et s'engage à échanger, sur sollicitation de l'Adie, avec les entrepreneurs demandeurs afin d'étudier les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Parallèlement, l'association s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés à la réalisation de sa mission et utiliser les moyens financiers mis à sa disposition dans le cadre de la convention pour développer sa présence et son action dans les tribus les plus reculées.

L'ADIE



Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE),

Dans le contexte d'un chômage de masse, nombreuses sont les personnes en difficultés financières, sans capital, même petit, qui cherchent à entreprendre en créant leur propre activité.

L'Adie, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, accompagne ces micro-entrepreneurs et lutte contre la précarité et le chômage par l'activité économique et le développement de l'esprit d'entreprise.

L'association a 3 missions principales :

- financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, plus particulièrement les chômeurs, les personnes éloignées de l'emploi par le biais de microcrédits ;
- accompagner les micro-entrepreneurs pour assurer la pérennité de leur activité, avant, pendant et après la création de leur entreprise ;
- contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit, de la création d'entreprise et de l'insertion vers l'emploi.

Les équipes de l'Adie font tous leurs efforts pour être au plus près de ceux qui ont besoin de ses services : dans les zones prioritaires, dans les quartiers à fort taux de chômage, dans les entreprises et près des salariés en difficulté, auprès des jeunes, des femmes, des séniors, des communautés, etc.

En Nouvelle-Calédonie, l'équipe de l'Adie est composée de 19 salariés et 40 bénévoles répartis sur le territoire dans les antennes de : Koné, Poindimié, Koumac, La Foa, Lifou, Ouvéa, Maré, Nouméa et Wallis. L'Adie est également présente grâce à des permanences, des antennes mobiles et des services numériques accessibles par Internet.

L'association dispose du soutien des partenaires publics, notamment le gouvernement et les provinces, sur le double front de la lutte contre le chômage et la précarité et du développement de l'économie. Dans le plan gouvernemental PULSE, l'Adie est l'un des opérateurs majeurs qui œuvrent pour permettre aux salariés en perte d'emploi de disposer d'une solution crédible d'insertion via la création d'entreprise.

Contact presse ADIE

xxx

Contact presse OPT-NC

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

Tél. 26 82 38 - 82 77 67

camille.dumarty@opt.nc

3
